

Texte de la Charte de l'Environnement

Préambule

La Hongrie, partenaire stratégique de l'économie française ouvre de nouvelles perspectives aux investisseurs français dans le secteur de l'Environnement.

Le droit de vivre dans un environnement sain et préservé est un principe communément admis et respecté par les investisseurs français.

Plus de 322 sociétés françaises sont présentes en Hongrie et peuvent contribuer considérablement à l'amélioration de l'Environnement et au développement durable.

L'approche environnementale de ces sociétés et de leurs 40 000 employés peut avoir une influence majeure sur la qualité de l'environnement.

Déclaration d'intention

Le changement climatique est un défi environnemental, économique et social mondial qui requiert une action urgente.

Nous avons tous un rôle à jouer en tant que particuliers, employeurs ou employés, gouvernements, consommateurs et parents pour répondre aux défis écologiques d'aujourd'hui.

Les membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise sont convaincus que leurs sociétés peuvent contribuer, au développement durable et à l'amélioration de la compétitivité de la Hongrie en matière d'Environnement. Ils se sont réunis pour signer une Charte de l'Environnement en accord avec le 6^e Programme Communautaire de l'Action pour l'Environnement «*Environnement 2010: Notre Avenir, Notre Choix*» et avec ses quatre priorités : prévenir et pallier au changement climatique, protéger la nature, traiter les problèmes liés à l'Environnement et à la santé, préserver les ressources naturelles et gérer les déchets.

L'objectif de la Charte de l'Environnement

Par leur signature de la Charte de l'Environnement, les membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise souhaitent exprimer leur responsabilité dans la création d'un environnement durable, dans la protection du patrimoine naturel et dans l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Les membres s'engagent à réduire leurs impacts environnementaux.

Dans ce but, ils s'engagent à promouvoir la responsabilité environnementale dans leurs activités conformément aux principes fondamentaux de la politique environnementale de l'Union européenne (précaution, détermination, intégration, prévention, participation de la société)

Les membres sont prêts à signer des accords volontaires afin de mettre en oeuvre ces principes.

Ils souhaitent promouvoir la responsabilité environnementale dans leurs activités en donnant la priorité, à des décisions éco-responsables : préservation des ressources naturelles, économies d'énergie, politique d'achat et d'investissement responsable, choix de leurs partenaires, gestion des déchets, ainsi qu'en sensibilisant leurs employés, leur entourage, à adopter et maintenir des comportements écociviques dans leurs actions quotidiennes.

Les membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hongroise s'engagent à partager ces valeurs avec leurs sous-traitants, clients, partenaires et employés ; à communiquer sur leurs actions en faveur de l'environnement, à en dresser le bilan, à partager leurs bonnes pratiques et leur savoir-faire avec les autres membres et enfin, à travailler ensemble sur des sujets spécifiques pour une plus grande cohérence afin de contribuer au développement durable au niveau national.